



Council of Canadian Academies
Conseil des académies canadiennes

Article de fond

Rapport du comité d'experts sur l'intégrité en recherche *Honnêteté, responsabilité et confiance : Promouvoir l'intégrité en recherche au Canada*

La recherche joue un rôle clé dans le façonnement du monde. Elle nous permet de mieux comprendre les enjeux sociaux et scientifiques actuels les plus pressants et complexes tels que la diversité culturelle, les droits humains, la prévention de la maladie et l'évolution du climat. C'est pourquoi l'*intégrité* en recherche est absolument essentielle.

En 2009, le ministre de l'Industrie a demandé au Conseil des académies canadiennes (CAC) de mener une évaluation de l'intégrité en recherche au Canada. Cette étude devait porter sur des données canadiennes et étrangères, et élaborer une définition commune du terme *intégrité en recherche* qui soit acceptable pour toutes les parties intervenant dans les activités de recherche. Plus précisément, la question posée au CAC était la suivante :

En matière d'intégrité en recherche, quels sont les principes, procédures et pratiques importants, appropriés dans le contexte canadien, que l'on pourrait appliquer dans tous les domaines de la recherche aux institutions qui reçoivent des fonds des conseils subventionnaires fédéraux?

Pour répondre à cette question, le CAC a formé un comité d'experts (le comité) indépendant et pluridisciplinaire, composé de 14 membres, représentant les chercheurs qui travaillent dans le contexte actuel et les cadres supérieurs responsables de la mise en place et de l'application de principes éthiques et de politiques sur l'inconduite en recherche.

Au cours de ses travaux, le comité a pris en considération diverses données : les approches de pays avancés en matière d'intégrité en recherche, des cadres et politiques existants au Canada, des publications spécialisées, ainsi que les témoignages d'experts dans le domaine. L'analyse du comité a également reposé sur les compétences de ses membres.

Le comité a conclu que le Canada peut et doit renforcer le cadre de référence existant, et que le meilleur moyen d'y parvenir est de créer un climat propice à l'intégrité en recherche.

Principales conclusions du comité

- Le Canada doit combler les lacunes du système actuel de recherche qui nuisent à la transparence et à la reddition de comptes.
- Le Canada a besoin d'une approche commune et systémique de l'intégrité en recherche qui fasse intervenir tous les acteurs.
- Il faut promouvoir un contexte positif et fondé sur des valeurs, qui favorise l'intégrité en recherche au Canada.
- Le Canada a besoin d'une nouvelle entité, le Conseil canadien pour l'intégrité en recherche, qui soit un lieu central d'éducation et de conseil sur les questions liées à l'intégrité en recherche.

Le comité a conclu que, pour créer un climat favorable à l'intégrité en recherche, il faut une approche systémique de l'intégrité en recherche qui fasse intervenir tous les « acteurs », c'est-à-dire tous ceux qui effectuent, gèrent et financent la recherche. Le comité a en outre proposé une définition commune de l'intégrité en recherche, énuméré cinq valeurs centrales et énoncé 11 principes fondamentaux nécessaires pour promouvoir un climat propice à l'intégrité en recherche.

La définition et les valeurs proposées de l'intégrité en recherche

L'intégrité en recherche est la mise en pratique cohérente et constante de valeurs et de principes essentiels pour favoriser et atteindre l'excellence dans la quête et la diffusion du savoir. Ces valeurs sont l'**honnêteté**, l'**équité**, la **confiance**, la **responsabilité** et l'**ouverture**.

Après avoir examiné plusieurs options possibles pour le Canada, le comité a conclu qu'il faudrait créer un nouvel organisme central, le Conseil canadien pour l'intégrité en recherche (CCIR), jouant un rôle d'éducation et de conseil sur les questions d'intégrité en recherche. Le CCIR aurait un rôle d'aide et de soutien à tous les acteurs du milieu de la recherche. Il serait chargé (i) de donner des conseils confidentiels; (ii) de recueillir de l'information; (iii) de rapporter et diffuser de l'information; (iv) de promouvoir des normes de pratiques exemplaires.

Même si le comité a beaucoup mis l'accent sur une approche systémique fondée sur un ensemble commun de valeurs et de principes favorisant la sensibilisation et aidant à prévenir les comportements répréhensibles, il a également tenu compte du besoin d'aborder la question de l'inconduite en recherche. Le comité a donc proposé une définition de l'inconduite en recherche et proposé un cadre de référence en ce qui concerne les comportements inappropriés.

Le rapport du comité peut être téléchargé en français ou en anglais à partir du site Web du CAC, www.sciencepourlepublic.ca.

Le comité d'experts sur l'intégrité en recherche

Paul Davenport, O.C. (président), président émérite, Université Western Ontario (London, ON)

Wesley Cragg, professeur émérite et chercheur principal, Département de philosophie, École Schulich de gestion, Université York (Toronto, ON)

Martha Crago, vice-présidente à la recherche, Université Dalhousie (Halifax, NS)

Daniele Fanelli, boursier de recherche Marie-Curie, Innogen-ISSTI, Université d'Édimbourg (Royaume-Uni)

Jean-Marc Fleury, titulaire de la Chaire de journalisme scientifique Bell Globemedia, Université Laval (Québec, QC), et directeur général de la Fédération mondiale des journalistes scientifiques (Gatineau, QC)

Lisa M. Given, professeure, École de bibliothéconomie et de sciences de l'information, Université de l'Alberta (Edmonton, AB)

Ronald Heslegrave, scientifique principal, Éthique de la recherche, Réseau universitaire de la santé, Université de Toronto (Toronto, ON)

Brian C. Martinson, chercheur principal, HealthPartners Research Foundation (Minneapolis, MN)

Kathryn O'Hara, présidente, Association canadienne des rédacteurs scientifiques, et professeure agrégée et titulaire de la Chaire CTV de radiotéléjournalisme scientifique, Université Carleton (Ottawa, ON)

B. Mario Pinto, MSRC, vice-président à la recherche et professeur de chimie, Université Simon Fraser (Burnaby, BC)

R. Kerry Rowe, MSRC, MACG, vice-recteur à la recherche, Université Queen's (Kingston, ON)

Clive Seligman, professeur de psychologie, Université Western Ontario (London, ON)

Daniel W. Smith, MSRC, MACG, professeur émérite, Université de l'Alberta (Edmonton, AB) et Université de Calgary (professeur associé) (Calgary, AB)

Michèle Stanton-Jean, O.Q., chercheure invitée, Faculté de droit, Centre de recherche en droit public, Université de Montréal (Montréal, QC)